

# COMMISSION DE SUIVI ET DE CONCERTATION

## GROUPE DE TRAVAIL « SECURITE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT » (GTSE)

### - Relevé de décisions de la séance du jeudi 12 mars 2015-

Le GTSE a réuni 15 personnes : AEM (1), EMIZ Préfecture (1), DEAL (4), Shell, en audio-conférence (2), Total (4), CSC pétrole (1), CNES (1), Megaptera (1)

Le point suivant était à l'ordre du jour :

- Élaboration d'une nouvelle feuille de route par rapport au bilan des actions menées par le GTSE ;

Le GTSE du 12 mars 2015 a été l'occasion de rappeler les conclusions du précédent GTSE du 4 décembre 2014, qui n'ont pas soulevé d'observations particulières.

Les 3 thèmes principaux de ce rappel et le débat qui a suivi ont permis l'élaboration d'une nouvelle feuille de route.

Le débat a donc concerné le suivi des travaux et les reportages, les autres travaux du GTSE, et plus particulièrement l'étude de pollution des mangroves et vasières et l'impact des acquisitions sismiques.

#### 1 - Le suivi des travaux et reportages :

Ce point sera toujours à l'ordre du jour des GTSE.

Le GT propose après échange avec l'opérateur actuel et le futur opérateur pressenti, respectivement les sociétés Shell et Total, une approche groupée « industrie » pour les parties communes (2 opérateurs) et une approche scindée pour les opérations spécifiques ou confidentielles.

#### 2 - Les autres travaux du GTSE :

2-1 étude de pollution des mangroves et vasières :

Les tests in-situ sont abandonnés (voir CR du 04/12/2014).

Shell propose que les fonds initialement prévus pour ces tests soient utilisés au financement de l'élaboration d'un guide concernant la dépollution des plages et/ou le traitement des mammifères, oiseaux....impactés par la pollution avec **l'enjeu important des tortues marines**. Concernant ce dernier item, il est toujours d'actualité de consulter le réseau "tortues", l'action étant à mener par la DEAL. Il est rappelé que le plan POLMAR traite déjà des plages et des rochers, ainsi que de leur faune. Toute réaffectation de fonds sera à discuter avec le Comité de Gestion.

Concernant la réflexion sur le plan POLMAR, il est proposé que le GTSE élabore 2 fiches d'actions : « littoral » (mangroves et plages) et « estuaires », en intégrant la saisonnalité pour les problématiques tortues marines (périodes de ponte).

Ce point pourrait être complété par un travail sur POLMAR terre.

## 2-2 Impact des acquisitions sismiques :

Un retour d'expérience (REX) sur les travaux d'acquisition sismique de l'opérateur Shell (campagnes halieutique, études...), ainsi que le REX des travaux sismiques déjà réalisés par le groupe Total, est souhaité.

Ces différents REX pourraient, au travers des actions de communication de la CSC, être rendus disponibles dans le cadre de l'information du public.

Les conclusions de l'étude de Claire Pusineri (Ocean, Science & Logistic (OSL) ) pourraient aussi servir de pistes de réflexion (étude présentée lors du GTSE du 19 juin 2014).

Le GT propose également l'intégration des points suivants à la feuille de route :

- Sécurité industrielle (zone maritime et travailleurs).  
Le CNES met en avant l'examen de cet aspect « sécurité de zone » en relation avec les programmes de tir à venir.
- Présentation des éléments d'amélioration de la connaissance spatiale des enjeux de la biodiversité marine :
  - réflexion dans le cadre de l'état initial avant travaux sur certaines espèces qui vraisemblablement n'ont pas été étudiées (exemple : les céphalopodes);
  - présentation des résultats de l'élaboration des ZNIEFF-Mer en veillant à rappeler leur absence de portée juridique.

Concernant la fréquence des GTSE, il est proposé de le réunir en fonction des sujets d'actualité, tout en gardant à l'esprit la nécessité de maintenir un rythme minimal pour conserver le dialogue et la confiance pour les partages d'informations.

En conclusion il est proposé à la CSC la feuille de route suivante (5 thèmes) :

- Suivi des travaux et rapportage ;
- Étude de pollution des mangroves et vasières (2 axes principaux : tortues marines et POLMAR) ;
- Retour d'expérience sur l'impact des acquisitions sismiques ;
- Sécurité industrielle ;
- Amélioration de la connaissance spatiale des enjeux de la biodiversité marine.

Le prochain GTSE est prévu le jeudi 23 avril 2015 ; les horaires et le lieu seront communiqués en temps voulu.